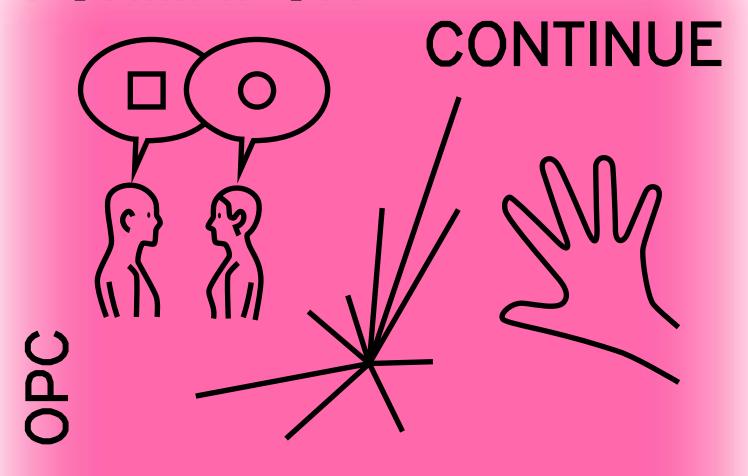
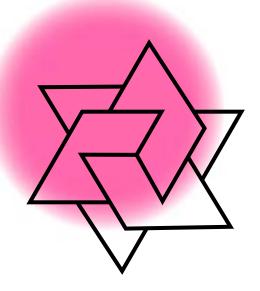
FORMATION



MANAGEMENT
ET RESSOURCES
HUMAINES DANS LE
SECTEUR CULTUREL

04 → 06 FÉV. 2026 GRENOBLE

MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR CULTUREL



Parent pauvre du secteur culturel, le management des ressources humaines est mis sur le devant de la scène depuis quelques années. La saturation du marché de l'emploi culturel, la précarisation de personnes souvent surqualifiées, la persistance d'inégalités et de discriminations ainsi que la visibilité croissante d'expériences de souffrance professionnelle ont révélé les difficultés rencontrées de manière systémique dans le secteur culturel.

La rétribution symbolique à travailler pour la culture et les arts paraît de moins en moins opérer face à l'usure des équipes, l'inflation des normes administratives, les injonctions à la polyvalence ou la transformation du rapport au travail. Le secteur culturel semble aujourd'hui touché par une crise des vocations à l'instar des métiers de l'éducation ou du soin.

Observer le travail culturel à l'aune des transitions sociétales permet d'envisager d'autres modèles de gouvernance et de coopération. Quelle que soit l'organisation retenue, il convient de s'outiller en matière de postures managériales et de procédures pour contribuer à la qualité de vie au travail, préserver la santé des salarié·es et construire des cadres de pratique vertueux.

En s'appuyant sur les situations de participant·es et des études de cas, cette formation de **3 jours** permettra aux responsables de structures et de projets d'adopter un regard réflexif et de penser le plan du management des ressources humaines dans une perspective de changements organisationnels.

Objectifs / Compétences visées

- Développer un regard réflexif sur sa posture managériale
- Établir sa politique RH et en définir les étapes clefs
- Penser les enjeux RH en articulation avec la qualité de vie au travail

Contenus

- Mutations du rapport au travail et l'emploi culturel
- Enjeux des RH dans le secteur culturel
- Postures et outils de management dans le secteur culturel
- La conduite du changement et la qualité de vie au travail

Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargé·es de mission
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes

Groupe d'une vingtaine de personnes

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme Expérience professionnelle exigée

Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT-ES

Carole Le Rendu, chercheuse en RH et innovations sociales, directrice de l'ITEMM, Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique, Le Mans

Philippe Teillet, politologue

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions de cadrage
- Étude de cas pratiques
- Séquences de travail en petits groupes et travaux dirigés pour une mise en application des apprentissages
- Dossier documentaire, kit outils

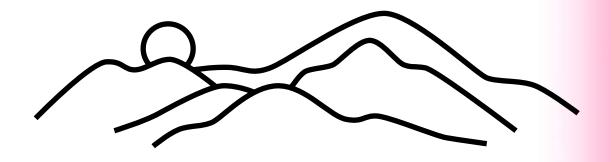
SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par un livrable

L'année dernière, le taux de satisfaction des stagiaires qui ont suivi cette formation était de 90 %; le taux de validation de la formation était, quant à lui, de 82 %.

MOYENS TECHNIQUES

- Une salle de formation équipée à l'OPC
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer



Infos pratiques

DATES ET LIEUX

Du mercredi 04 au vendredi 06 février 2026, à Grenoble

Horaires : début de formation le mercredi à 9h, fin de formation le vendredi à 17h

→ En cas de nécessité, l'OPC se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

TARIFS

950 € nets de taxes de frais pédagogiques pour **3 jours (21 heures** de formation)

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, de repas et l'hébergement, sauf le midi : les 3 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature, à remplir sur notre plateforme en ligne avant le 16 decembre 2025 (voir sur le site www.observatoire-culture.net)

→ L'examen des demandes se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations sont envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant à l'adresse formations1@observatoire-culture.net. Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net Tél.I +33 (0)4 76 44 95 05

- Marie Leenhardt-Gandon et Noémie Couillard, sur les contenus et le déroulement de la formation
- Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent

le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 35 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. La certification Qualiopi, initialement délivrée à l'OPC en août 2021, a été reconduite en 2024 au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble.

OPC
DES
OBSERVATOIRE
POLITIQUES
CULTURELLES

33, rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble

Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05 formations@observatoire-culture.net www.observatoire-culture.net